



# La composition des ménages et des familles des personnes immigrées au Québec

Ministère de l'Immigration,  
de la Francisation et de l'Intégration

**Cette publication a été réalisée par :**  
Simon David Yana

**Sous la coordination de :**  
Valérie Beauregard

**Direction de la recherche,  
de la statistique et de la veille :**  
Valérie Beauregard

**Avec la collaboration de :**  
Julie Laurin  
Jason Turbide

ISBN : 978-2-550-89088-1

Ce document a été conçu et réalisé par la **Direction de la recherche, de la statistique et de la veille** du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

© Gouvernement du Québec, avril 2021

# TABLE DES MATIÈRES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction .....</b>   | <b>4</b>  |
| <b>1. Enjeux, défis et problématiques concernant les familles immigrantes.....</b>        | <b>5</b>  |
| <b>2. Spécificités et évolution des ménages et des familles immigrées du Québec .....</b> | <b>5</b>  |
| <b>3. Portrait évolutif des ménages et des familles immigrées de 2006 à 2016.....</b>     | <b>7</b>  |
| 3.1 Types de ménages au Québec .....  | 7         |
| 3.2 Composition des ménages familiaux : familles biparentales et monoparentales .....     | 7         |
| 3.4 Typologie des familles immigrées et mixtes.....                                       | 9         |
| 3.5 Familles avec enfants .....   | 9         |
| 3.6 Statut matrimonial, sexe et âge des conjoints.....                                    | 10        |
| 3.6.1 Le statut matrimonial des conjoints .....   | 10        |
| 3.6.2 Le sexe des conjoints.....  | 11        |
| 3.6.3 La recomposition familiale.....   | 12        |
| 3.6.4 L'âge des conjoints .....   | 12        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>14</b> |
| <b>Références.....</b>  | <b>15</b> |
| <b>Annexe 1 - Notions et définitions.....</b>   | <b>18</b> |

## Introduction

Les familles sont au cœur du processus migratoire. En effet, parmi les personnes immigrantes admises au Québec de façon permanente, les personnes seules représentent moins de la moitié. Nombreuses sont celles qui choisissent de s'établir avec des personnes dites dépendantes, comme un conjoint ou des enfants. En outre, l'immigration est souvent un processus qui se réalise par étapes. Certaines personnes qui ont immigré, seules ou en famille, ont ensuite recours au regroupement familial pour accueillir leurs proches au Québec (Hernandez, 2007; Vatz-Laaroussi, 1993; Jacob et Bertot, 1991).

Au Québec, les personnes immigrantes sont réparties entre quatre grandes catégories, dont le dénombrement inclut le requérant principal, son conjoint et les personnes à sa charge qui l'accompagnent, s'il y a lieu.

- 1) L'immigration économique : les personnes qui ont été sélectionnées par le Québec en raison de leurs caractéristiques socioprofessionnelles, leurs compétences et leur capacité à contribuer à l'économie. Les liens familiaux avec des résidents du Québec, les caractéristiques du conjoint et la présence d'enfants à charge font aussi partie des critères pris en compte par la grille de sélection. Ces personnes immigrantes doivent se destiner à occuper un emploi, à gérer une entreprise ou à investir.
- 2) Les réfugiés et personnes en situation semblable : on distingue quatre sous-groupes, soit 1) les réfugiés pris en charge par l'État, 2) les réfugiés parrainés et autres réfugiés, 3) les réfugiés reconnus sur place, et 4) les membres de leur famille à l'étranger.
- 3) Le regroupement familial : cette catégorie regroupe les personnes immigrantes parrainées par un proche parent, comme un époux, un conjoint de fait ou un partenaire conjugal, un enfant à charge, un enfant à adopter, un ascendant (père/mère et grand-père/grand-mère) ou un enfant âgé de moins de 18 ans orphelin de père et de mère, ni marié ni conjoint de fait, qui est le frère, la sœur, le neveu, la nièce, le petit-fils ou la petite-fille du parrain.
- 4) Les autres immigrants : cette catégorie est constituée des cas humanitaires, des demandeuses ou demandeurs non reconnus du statut de réfugié et des titulaires d'un permis ministériel.

À travers une revue de littérature, le présent rapport identifie, dans un premier temps, quelques enjeux, défis et problématiques qui concernent les familles immigrantes ou comprenant au moins une personne immigrante<sup>1</sup>. Dans un deuxième temps, il brosse un portrait de l'évolution des familles immigrées à partir des données des recensements de 2006 et 2016. Enfin, il explique dans quelle mesure la composition et la taille des ménages et des familles des personnes immigrées se démarquent de celles de l'ensemble de la population.

Les analyses présentées dans ce rapport sont tirées des recensements et portent donc principalement sur les familles immigrées. Toutefois, à certaines occasions, elles référeront précisément aux personnes ou aux familles immigrantes<sup>2</sup>, c'est-à-dire qui sont toujours dans le processus d'immigration.

---

<sup>1</sup> Il serait intéressant de voir si les familles mixtes (comprenant un conjoint natif du Canada et l'autre immigrant) ont une expérience différente, mais leur vécu n'est pas spécifiquement documenté dans la littérature.

<sup>2</sup> Le terme *immigrant*, formé à l'aide du participe présent, met davantage l'accent sur le processus d'immigration en cours, alors que le terme *immigré*, formé à partir du participe passé, insiste plutôt sur le résultat de ce processus. (Office québécois de la langue française, 2019, *Vocabulaire de l'immigration*, fiche terminologique « personne immigrante », [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld\\_Fiche=10452085](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=10452085), consulté le 2021-01-15). Les données tirées des recensements font référence aux personnes immigrées, indépendamment qu'elles soient nouvellement arrivées au Québec ou qu'elles aient terminé leur processus d'immigration et qu'elles soient installées.

## 1. Enjeux, défis et problématiques concernant les familles immigrantes

À la suite de leur arrivée en sol québécois, les familles immigrantes peuvent être confrontées à plusieurs difficultés relatives à l'installation (logement, garde et scolarisation des enfants, revenu), à l'insertion sur le marché du travail et à l'intégration à la société d'accueil. Les parents immigrants doivent en outre s'adapter aux conditions d'exercice de la parentalité, aux normes éducatives et aux pratiques de soins prescrites par la société québécoise. La perte du réseau familial élargi et l'isolement social consécutifs à la migration peuvent également être source de difficultés pour les membres de ces familles. Par ailleurs, le processus d'adaptation à la société d'accueil et les changements liés à l'expérience migratoire s'accompagnent parfois de mauvaises communications et de conflits de valeurs au sein du couple ou dans les relations parents-enfants. Les familles immigrantes sont aussi tiraillées entre les impératifs de l'intégration à la société d'accueil et le maintien d'une solidarité avec leurs réseaux relationnels qui s'étendent souvent jusqu'à l'étranger (Ministère de la Famille, 2016; Vatz Laaroussi et Messé A Bessong, 2008; Vatz Laaroussi et Rachédi, 2008; Lazure et Benazera, 2006; Bérubé, 2004; Saulnier, 2004).

Van Pevenage (2009) a relevé trois types de configurations familiales après l'immigration au Québec : la reconstitution de la famille élargie (avec un réseau familial de plus de dix personnes), l'établissement d'un réseau plus étroit de type « famille nucléaire » (deux à quatre personnes) et la configuration « minimaliste » (une ou deux personnes). Le type de stratégie migratoire et la nouvelle configuration familiale dans le pays d'accueil se répercutent parfois sur les structures et les dynamiques de l'aide familiale. Après l'immigration, les attentes ou obligations envers les autres membres de la famille demeurés au pays d'origine peuvent persister malgré la distance et les frontières, à travers des transferts monétaires, les obligations de voyages, l'envoi des enfants dans la famille d'origine, des conseils ou du soutien par téléphone ou par courriel (Id.).

Les travaux réalisés par le partenariat de recherche Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles (Van Pevenage et coll., 2009) ont révélé que les familles immigrées utilisent moins les services publics, privés ou communautaires que l'ensemble des familles québécoises. Cette situation s'explique, d'après les auteurs, par une grande valorisation de la famille, de l'entraide et de la responsabilité familiale, par une certaine méfiance face à l'environnement extérieur et par une identité basée sur la famille et non sur l'individu.

## 2. Spécificités et évolution des ménages et des familles immigrées du Québec<sup>3</sup>

---

*La famille se définit par un couple marié ou en union libre, de sexe opposé ou non, qui vit dans le même logement, avec ou sans enfants*

Un des principaux bénéfices de la présence des familles immigrées et mixtes au Québec repose sur leur contribution à la dynamique démographique, notamment par la natalité. La proportion d'enfants nés au Québec et ayant au moins un parent né à l'étranger n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En effet, elle est passée de 12,6 % au début des années 1980 à 15,7 % en 1996, puis à 24,5 % en 2005 (Duchesne, 2006).

---

<sup>3</sup> Voir définitions complètes en annexe

Elle a atteint 26,9 % en 2010 et 30,2 % en 2015 (MIDI, 2017). Elle était estimée à 33,0 % en 2018 (ISQ, 2019), ce qui correspond à près du tiers des enfants du Québec.

De 2001 à 2006, l'indice synthétique de fécondité des femmes immigrées du Québec (1,92 enfant) était supérieur à celui des femmes nées au Canada (1,42 enfant) (Street et Laplante, 2014). Cette fécondité plus élevée des femmes immigrées peut s'expliquer par un rattrapage des naissances peu de temps après l'arrivée ou par la réalisation de nouveaux projets familiaux à la suite de la migration (Street, 2015).

---

*Un ménage est composé d'une personne seule, d'une famille ou d'un groupe de personnes non apparentées qui partagent un même logement*

---

En 2011, 4,0 % des ménages des personnes issues de l'immigration (immigrées ou résidentes non permanentes) étaient multigénérationnels, comparés à 1,0 % dans la population générale. Plus d'un tiers (38,0 %) des ménages multigénérationnels du Québec comprenait au moins une famille immigrée<sup>4</sup>. Or, les ménages composés de personnes immigrées ne représentaient que 12,6 % de l'ensemble des ménages du Québec selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 (Michaud, 2017<sup>5</sup>). Cette situation s'explique en partie par la politique de réunification familiale en vigueur au Canada, qui permet le parrainage (Milan, Laflamme et Wong, 2015).

De plus, toujours en 2011, les ménages multigénérationnels populeux étaient plus nombreux chez les personnes immigrées que dans l'ensemble de la population. En effet, 38,0 % des ménages multigénérationnels immigrés comptaient six personnes ou plus, contre 28,9 % des ménages multigénérationnels du Québec. À l'inverse, on recensait moins de ménages de trois personnes chez les personnes immigrées (6,0 %) que dans l'ensemble de la population (12,4 %) (Michaud, 2017).

Par ailleurs, on constatait dans les années 1990 une tendance à la nucléarisation des ménages et des familles chez les personnes immigrées adultes admises en 1989<sup>6</sup>. Elle se caractérisait par une forte diminution des ménages comptant au moins un membre de la famille élargie, passant de 47,5 % en 1989 à 21,0 % en 1999, et par une augmentation des familles nucléaires, de 24,0 % à 50,0 % sur la même période. En outre, on observait une hausse des familles monoparentales, de 1,8 % lors de la première année de résidence à 6,1 % lors de la dixième année. Enfin, la taille de ces ménages diminuait également au fil du temps. Les ménages composés de cinq personnes et plus sont passés de 40,0 % lors de la première année de séjour à 30,0 % à la fin de la dixième année (Hernandez, 2007 ; Renaud et coll., 2001).

Selon Hernandez (2007), cette évolution des familles immigrées serait le signe d'un processus d'acculturation, qui est un changement des représentations, attitudes et comportements perçus comme efficaces et fonctionnels dans le pays d'origine au profit de nouveaux modèles culturels et comportements en vigueur dans le pays d'accueil.

---

<sup>4</sup> Ou incluant des personnes résidentes non permanentes.

<sup>5</sup> Chiffres issus d'une commande spéciale de données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 (CO-1591) du ministère de la Famille à Statistique Canada.

<sup>6</sup> L'enquête longitudinale « Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 » se voulait l'aboutissement de l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (ÉNI) amorcée douze ans auparavant. Elle a permis de suivre, au moyen d'entrevues, une cohorte d'immigrants adultes admis en 1989 (Renaud et coll., 2001).

### 3. Portrait évolutif des ménages et des familles immigrées de 2006 à 2016

Les prochaines analyses traitent spécifiquement des ménages privés (ci-après « les ménages ») qui regroupent deux types de familles : 1) les familles immigrées résidentes permanentes<sup>7</sup>, composées de parents ou de conjoints nés à l'extérieur du Canada, et 2) les familles mixtes, dont l'un des parents, ou une personne dans le couple, est né à l'étranger. Lorsque les données le permettent, ces deux types de familles sont distingués dans les analyses et comparés avec l'ensemble des ménages ou l'ensemble des familles du Québec.

Enfin, l'évolution du profil sociodémographique des familles des personnes immigrées est appréhendée à travers l'analyse de certaines caractéristiques des familles mixtes et de l'ensemble de la population, à savoir : la taille, la présence et le nombre d'enfants, le statut matrimonial, le sexe et l'âge des conjoints, et le phénomène de la recomposition familiale.

#### 3.1 Types de ménages au Québec

Le recensement de 2016 indique que les ménages comportant au moins une famille sont majoritaires dans l'ensemble de la population. Par ailleurs, le Tableau 1 montre que ce portrait n'a que peu changé depuis 2006. En effet, ces ménages représentent près des deux tiers dans l'ensemble du Québec (65,7 % en 2006 et 63,1 % en 2016) et près des trois-quarts dans la population immigrée (72,3 % en 2006 et 70,9 % en 2016). L'évolution entre les deux recensements suit la même tendance à la baisse dans la population immigrée et dans l'ensemble du Québec, bien que le recul observé parmi les ménages de la population immigrée soit moindre que celui dans l'ensemble de la population.

Tableau 1

**Ménages comptant une famille de recensement (familiaux) et aucune famille de recensement (non familiaux) au Québec, 2006 et 2016**

|                             | Population immigrée |         | Ensemble de la population |           |
|-----------------------------|---------------------|---------|---------------------------|-----------|
|                             | 2006                | 2016    | 2006                      | 2016      |
| Ménages familiaux (%)       | 72,3                | 70,9    | 65,7                      | 63,1      |
| Ménages non familiaux (%)   | 27,7                | 29,1    | 34,3                      | 36,9      |
| Nombre total de ménages (n) | 407 505             | 530 265 | 3 189 345                 | 3 531 660 |

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2016, CO-1936, tableaux 5A et 5B, compilations spéciales du MIFI.

#### 3.2 Composition des ménages familiaux : familles biparentales et monoparentales

La composition des ménages familiaux et les écarts entre la population immigrée et l'ensemble de la population québécoise n'ont pas changé de 2006 à 2016. En effet, les ménages familiaux comptant une seule famille (unifamiliaux), sans personnes additionnelles<sup>8</sup>, sont majoritaires dans l'ensemble de la population et dans la population immigrée, en 2006 comme en 2016. Leur proportion est cependant plus élevée dans l'ensemble de la population (94,5 % en 2006 et 94,4 % en 2016) que chez les personnes immigrées (90,3 % en 2006 et 90,5 % en 2016) (Tableau 2).

<sup>7</sup> Les familles constituées de parents résidents non permanents sont parfois mentionnées dans les tableaux, mais la description des résultats ne portera que sur l'ensemble de la population et sur les familles de personnes immigrées résidentes permanentes.

<sup>8</sup> C'est-à-dire sans personnes extérieures à la famille de recensement, par exemple une personne en colocation.

La proportion des ménages familiaux comportant un couple (biparentaux, avec ou sans enfants) est plus élevée dans l'ensemble de la population (79,8 %) que dans la population immigrée (74,2 %) en 2016. Elle était quasiment la même en 2006 (80,1 % et 74,7 % respectivement).

La proportion des ménages composés d'une seule personne ou d'un parent (monoparentaux) est un peu plus élevée chez les personnes immigrées en 2016 (16,3 %) que dans l'ensemble du Québec (14,6 %), ce qui appuie la thèse d'une immigration par étapes pour certaines personnes immigrantes qui arriveraient seules et auraient ensuite recours au regroupement familial. Ainsi, par exemple, la catégorie du regroupement familial représentait près du quart (22,6 %) des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2019 (MIFI, 2020 ; Hernandez, 2007 ; Jacob, A. et Bertot, J., 1991 ; Vatz-Laaroussi, M., 1993). À part les délais requis par les procédures de parrainage des conjoints, la monoparentalité chez les personnes immigrées peut aussi s'expliquer par les ruptures d'union découlant de difficultés liées au processus d'intégration à la nouvelle société. Différentes études citent notamment la déqualification professionnelle, la baisse de revenus et les tensions de couple dues à une séparation prolongée (METISS, 2016 ; Serenac Zivanovic et Vatz Laaroussi, 2014; Vatz-Laaroussi et coll., 2013).

Par rapport à 2006, la hausse de la proportion des personnes vivant seules a été plus forte dans la population immigrée (+ 1,3 point de pourcentage) que dans l'ensemble de la population (+ 0,2 point).

Les ménages familiaux sans parents (composés d'enfants et de personnes apparentées)<sup>9</sup> sont presque deux fois plus fréquents chez les personnes immigrées (9,7 % en 2006 et 9,5 % en 2016) que dans l'ensemble de la population (5,5 % en 2006 et 5,6 % en 2016). Le poids de ce type de ménages est plus important chez les personnes immigrées, à l'inverse de ce qui est observé pour les ménages familiaux comportant un couple.

**Tableau 2**  
**Composition des ménages familiaux au Québec, 2006 et 2016**

| Ménages familiaux (%)   | Population immigrée |             | Ensemble de la population |             |
|---|---------------------|-------------|---------------------------|-------------|
|   | 2006                | 2016        | 2006                      | 2016        |
| Avec couple sans personnes additionnelles                           | 74,7                | 74,2        | 80,1                      | 79,8        |
| Monoparentaux sans personnes additionnelles                         | 15,6                | 16,3        | 14,4                      | 14,6        |
| <b>Total des ménages avec parents sans personnes additionnelles</b> | <b>90,3</b>         | <b>90,5</b> | <b>94,5</b>               | <b>94,4</b> |
| Autres ménages familiaux  | 9,7                 | 9,5         | 5,5                       | 5,6         |
| Nombre total de ménages familiaux (n)                               | 294 805             | 375 735     | 2 094 900                 | 2 226 825   |

Source : Statistique Canada, Recensements de 2006 et 2016, CO-1936, tableaux 5A et 5B, compilations spéciales du MIFI.

En 2016, les familles immigrées ou mixtes font partie de ménages plus grands (3,5 personnes) que ceux de l'ensemble de la population (3,0 personnes) (Tableau 3). Plus encore, la proportion de ménages comptant quatre personnes ou plus est plus élevée dans les familles immigrées (44,4 %) que dans les familles mixtes (33,7 %) et dans l'ensemble de la population (29,4 %). Les familles immigrées et mixtes sont donc plus nombreuses à avoir besoin de grands logements<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Familles recomposées, ménages constitués de plusieurs générations ou de grands-parents et de petits-enfants seulement (sans les parents).

<sup>10</sup> Cela converge avec l'évolution du parc immobilier du Québec dans lequel les logements de sept pièces et plus sont en hausse depuis plusieurs années. D'après une étude de l'Institut de la statistique du Québec, ils représentaient un quart des logements (26,2 %) en 1988, et le tiers de 1998 (29,7 %) à 2009 (32,6 %) (Asselin, 2012).

**Tableau 3****Taille des ménages des familles immigrées ou mixtes et nombre moyen de personnes par ménage au Québec, 2016**

|                           | 2-3 personnes | 4-6 personnes | 7 personnes ou plus | Nombre de familles (n) | Nombre moyen de personnes par ménage |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------------|------------------------|--------------------------------------|
| Familles immigrées        | 55,6          | 41,4          | 3,0                 | 327 290                | 3,5                                  |
| Familles mixtes           | 66,3          | 32,4          | 1,3                 | 139 540                | 3,1                                  |
| Ensemble de la population | 70,5          | 28,1          | 1,3                 | 2 257 385              | 3,0                                  |

Source : Statistique Canada, Recensements de 2016, CO-1972, tableau G6, compilations spéciales du MIFI.

**3.4 Typologie des familles immigrées et mixtes**

En 2016, les familles immigrées et mixtes représentent environ un cinquième (21,3 %) des familles québécoises, en augmentation par rapport à 2006 (17,5 %). Les familles immigrées sont deux fois plus nombreuses (11,8 % en 2006 et 14,5 % en 2016) que les familles mixtes (5,4 % en 2006 et 6,2 % en 2016) (Tableau 4). La croissance des familles immigrées (+ 2,7 points de pourcentage) est également plus forte que celle des familles mixtes (+ 0,8 point).

La hausse de la proportion des familles immigrées traduit aussi celle de la population immigrée au Québec (11,5 % de l'ensemble de la population en 2006 et 13,7 % en 2016) (ISQ, 2019; MIDI, 2017).

**Tableau 4****Répartition des familles immigrées et mixtes au Québec, 2006 et 2016**

|  | 2006      | 2016      |
|--|-----------|-----------|
| Familles immigrées                     | 11,8      | 14,5      |
| Familles mixtes                        | 5,4       | 6,2       |
| Nombre total de familles du Québec (n) | 2 121 610 | 2 257 385 |

Sources : Statistique Canada, Recensements de 2016, commande CO-1972, tableau G6 et recensement de 2006, commande CO -985, tableau B3, compilations spéciales du MIFI.

**3.5 Familles avec enfants**

En 2016 et en 2006, la présence d'enfants est plus fréquente dans les familles immigrées que dans l'ensemble des familles du Québec ou dans les familles mixtes.

En effet, la proportion des familles sans enfant est plus grande dans les familles mixtes (46,7 % en 2006 et 47,8 % en 2016) et dans l'ensemble de la population (40,2 % en 2006 et 43,0 % en 2016) que dans les familles immigrées (23,7 % en 2016 et 25,3 % en 2006) (Tableau 5).

La proportion des familles sans enfant a connu une hausse en 2016 par rapport à 2006 dans l'ensemble de la population (+ 2,8 points de pourcentage), alors qu'elle a diminué dans les familles immigrées (- 1,6 point). Cela est un signe du vieillissement de la population du Québec et laisse croire à une contribution croissante des familles immigrées à la natalité québécoise.

En outre, la proportion de familles ayant trois enfants ou plus est plus élevée en 2016 dans les familles immigrées (16,0 %) que dans les familles mixtes (9,2 %) et dans l'ensemble de la population (8,9 %). Elle est en hausse par rapport à 2006 dans les familles immigrées (+ 1,3 point de pourcentage), mais légèrement en baisse dans les familles mixtes (- 0,7 point) et dans l'ensemble de la population (- 0,2 point).

**Tableau 5**  
**Répartition des familles québécoises selon le statut migratoire et le nombre d'enfants, 2006 et 2016**

|                           | %    | Sans enfant | Avec enfants | 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants | 5 enfants ou + | Nombre de familles (n) |
|---------------------------|------|-------------|--------------|----------|-----------|-----------|-----------|----------------|------------------------|
| <b>2006</b>               |      |             |              |          |           |           |           |                |                        |
| Familles immigrées        | 25,3 | 74,7        | 33,3         | 26,7     | 10,4      | 3,1       | 1,2       |                | 250 465                |
| Familles mixtes           | 46,7 | 53,3        | 21,2         | 22,2     | 7,5       | 1,8       | 0,6       |                | 114 520                |
| Ensemble de la population | 40,2 | 69,8        | 28,3         | 22,7     | 6,8       | 1,5       | 0,4       |                | 2 121 610              |
| <b>2016</b>               |      |             |              |          |           |           |           |                |                        |
| Familles immigrées        | 23,7 | 76,3        | 31,7         | 28,6     | 11,7      | 3,2       | 1,1       |                | 327 290                |
| Familles mixtes           | 47,8 | 52,2        | 21,2         | 21,8     | 6,8       | 1,6       | 0,8       |                | 139 540                |
| Ensemble de la population | 43,0 | 57,0        | 26,1         | 22,0     | 6,8       | 1,6       | 0,5       |                | 2 257 385              |

Sources : Statistique Canada, recensement de 2016, commande CO-1987, tableaux R7 & R8, et recensement de 2006, commande CO-985, tableau B3, compilations spéciales du MIFI.

### 3.6 Statut matrimonial, sexe et âge des conjoints

#### 3.6.1 Le statut matrimonial des conjoints

Le Tableau 6 montre qu'en 2016, les familles avec conjoints sont majoritaires dans l'ensemble des familles du Québec (83,2 %). La totalité des familles mixtes recensées et les trois quarts (76,8 %) des familles immigrées ont des conjoints. Par rapport à 2006, la proportion des familles avec conjoints n'a pas changé dans les familles mixtes, mais elle a connu une légère baisse dans l'ensemble de la population (- 0,2 point de pourcentage) et dans les familles immigrées (- 0,4 point).

En 2016, les couples mariés sont plus fréquents dans les familles immigrées (70,8 %) que dans les familles mixtes (65,5 %) et dans l'ensemble de la population (50,0 %), ce qui pourrait traduire l'attachement à la forme d'union dominante dans les pays d'origine de la plupart des personnes immigrées (Pelletier, 2013). La proportion des couples mariés est en baisse par rapport à 2006, dans les familles immigrées (- 1,7 point de pourcentage), dans l'ensemble des familles du Québec (- 4,5 points) et dans les familles mixtes (- 5,4 points).

Les couples en union libre sont beaucoup plus fréquents en 2016 dans les familles mixtes (34,5 %) et dans l'ensemble de la population (33,2 %) que dans les familles immigrées (6,0 %). Ce type de couples est en hausse dans l'ensemble de la population (+ 4,4 points de pourcentage), et un peu moins dans les familles mixtes (+ 3,4 points) et dans les familles immigrées (+ 1,4 point).

En 2016, les familles monoparentales sont plus fréquentes chez les personnes immigrées (23,2 %) que dans l'ensemble de la population (16,8 %). Ces chiffres sont quasiment stables par rapport à 2006 pour l'ensemble de la population (+ 0,2 point de pourcentage) et pour les familles immigrées (+ 0,4 point). Comme expliqué précédemment, cette situation est largement due aux délais liés au processus d'immigration et aux difficultés vécues par les familles immigrantes.

Tableau 6

Répartition des familles selon l'état matrimonial des conjoints, la composition familiale et le sexe des conjoints au Québec, 2006 et 2016

| Structure de la famille <sup>11</sup>          | Statut migratoire des familles                                     |                |                | Ensemble de la population |
|--|--|----------------|----------------|---------------------------|
|  | Immigrées, mixtes ou formées de résidents non permanents (moyenne) | Immigrées      | Mixtes         |                           |
| %  |  |                |                |                           |
| <b>2006</b>                                    |  |                |                |                           |
| <b>Famille avec conjoints (%)</b>              | <b>84,2</b>  | <b>77,2</b>    | <b>100,0</b>   | <b>83,4</b>               |
| Famille avec conjoints mariés                  | 71,8   | 72,5           | 70,9           | 54,5                      |
| Famille avec conjoints en union libre          | 12,4   | 4,6            | 29,1           | 28,8                      |
| Famille avec conjoints de sexe opposé          | 83,6   | nd             | nd             | 82,7                      |
| Famille avec conjoints de même sexe            | 0,7  | nd             | nd             | 0,7                       |
| <i>Famille avec conjoints de sexe masculin</i> | <i>0,5</i>   | <i>nd</i>      | <i>nd</i>      | <i>0,4</i>                |
| <i>Famille avec conjoints de sexe féminin</i>  | <i>0,2</i>   | <i>nd</i>      | <i>nd</i>      | <i>0,3</i>                |
| <b>Famille monoparentale (%)</b>               | <b>15,8</b>  | <b>22,8</b>    | <b>s. o.</b>   | <b>16,6</b>               |
| Parent seul de sexe masculin                   | 2,5  | 3,7            | s. o.          | 3,7                       |
| Parent seul de sexe féminin                    | 13,2   | 19,1           | s. o.          | 13,0                      |
| <b>Nombre total des familles (n)</b>           | <b>372 305</b>   | <b>250 465</b> | <b>114 520</b> | <b>2 121 610</b>          |
| <b>2016</b>                                    |  |                |                |                           |
| <b>Famille avec conjoints (%)</b>              | <b>83,7</b>  | <b>76,8</b>    | <b>100,0</b>   | <b>83,2</b>               |
| Famille avec conjoints mariés                  | 68,8   | 70,8           | 65,5           | 50,0                      |
| Famille avec conjoints en union libre          | 14,9   | 6,0            | 34,5           | 33,2                      |
| Famille intacte                                | 42,3   | 43,6           | 39,6           | 30,6                      |
| Famille recomposée                             | 4,9  | 3,4            | 8,7            | 5,8                       |
| Famille avec conjoints de sexe opposé          | 82,9   | 76,5           | 97,8           | 82,2                      |
| Famille avec conjoints de même sexe            | 0,9  | 0,3            | 2,2            | 0,9                       |
| <i>Famille avec conjoints de sexe masculin</i> | <i>0,6</i>   | <i>0,2</i>     | <i>1,5</i>     | <i>0,5</i>                |
| <i>Famille avec conjoints de sexe féminin</i>  | <i>0,3</i>   | <i>0,1</i>     | <i>0,7</i>     | <i>0,4</i>                |
| <b>Famille monoparentale (%)</b>               | <b>16,3</b>  | <b>23,2</b>    | <b>s. o.</b>   | <b>16,8</b>               |
| Parent seul de sexe masculin                   | 2,7  | 3,8            | s. o.          | 4,1                       |
| Parent seul de sexe féminin                    | 13,6   | 19,4           | s. o.          | 12,7                      |
| <b>Nombre total des familles (n)</b>           | <b>479 935</b>   | <b>327 290</b> | <b>139 540</b> | <b>2 257 385</b>          |

nd = non disponible ; Sources : Statistique Canada, Recensement de 2016, CO-1987, tableau R7 & R8, Recensement 2006, commande CO -985, tableau B3 et commande CO -1031, tableau C3. Compilations spéciales du MIFI.

### 3.6.2 Le sexe des conjoints

En 2016, les familles avec conjoints de sexe opposé sont majoritaires. En ordre croissant, elles représentent 76,5 % de toutes les familles immigrées, 82,2 % de l'ensemble des familles du Québec et 97,8 % des familles mixtes. Cette tendance est demeurée pratiquement la même en 10 ans, alors qu'on trouvait, en 2006, des conjoints de sexe opposé dans 82,7 % de l'ensemble des familles et 83,6 % des familles immigrées ou mixtes<sup>12</sup>.

<sup>11</sup> La « structure de la famille de recensement » désigne la combinaison de personnes apparentées qui constituent une famille de recensement, tenant compte de la présence ou de l'absence de conjoints mariés ou partenaires en union libre et d'enfants.

<sup>12</sup> Absence de données distinctes sur les familles immigrées et mixtes pour 2006.

Près d'un sixième de l'ensemble des familles du Québec vit en monoparentalité, comparé à un cinquième des familles immigrées. La proportion des familles monoparentales a légèrement progressé tant dans l'ensemble des familles du Québec (passant de 16,6 % en 2006 à 16,8 % en 2016) que parmi les familles immigrées (passant de 22,8 % à 23,2 % au cours de la même période). Dans la majorité des cas, ces familles sont dirigées par des femmes, que ce soit dans les familles immigrées (19,1 % en 2006 et 19,4 % en 2016) ou les familles québécoises en général (13,0 % en 2006 et 12,7 % en 2016).

Les familles constituées de conjoints de même sexe (ou homoparentales) sont minoritaires. En 2016, dans l'ordre, elles représentent seulement 0,3 % des familles immigrées, 0,9 % de l'ensemble des familles au Québec et 2,2 % des familles mixtes. En 2006, la situation était pratiquement la même, avec 0,7 % des conjoints de même sexe dans les familles immigrées ou mixtes et 0,6 % dans l'ensemble des familles (Tableau 6).

Les familles homoparentales avec conjoints de sexe masculin sont les plus fréquentes. En 2016, elles représentaient 0,2 % de l'ensemble des familles immigrées (contre 0,1 % avec conjointes féminines), 0,5 % des familles au Québec (contre 0,4 % de conjointes féminines) et 1,5 % des familles mixtes (0,7 % de conjointes féminines). Le poids démographique de ces familles homoparentales masculines est quasiment inchangé par rapport à 2006 où elles formaient 0,5 % des familles immigrées ou mixtes et 0,4 % des familles en général.

### 3.6.3 La recomposition familiale

En 2016, les familles intactes<sup>13</sup> sont plus fréquentes parmi les familles immigrées (43,6 %) ou mixtes (39,6 %) que dans les familles québécoises en général (30,6 %). Les familles recomposées<sup>14</sup> sont minoritaires parmi les familles immigrées (3,4 %) et les familles mixtes (8,7 %), mais aussi dans l'ensemble des familles québécoises (5,8 %).

### 3.6.4 L'âge des conjoints

En 2016, les parents dans les familles mixtes sont plus jeunes que ceux dans les familles immigrées ou dans l'ensemble des familles du Québec. En effet, dans près d'une famille mixte sur trois, (27,7 %), ils étaient âgés de moins de 35 ans<sup>15</sup> contre une famille sur cinq dans l'ensemble de la population (20,1 %) et près d'une sur six dans les familles immigrées (17,8 %) (Tableau 7).

La situation a quelque peu changé par rapport à 2006, mais l'ordre des groupes d'âge est resté le même : la proportion de parents âgés de moins de 35 ans a légèrement augmenté dans les familles mixtes (+ 1,5 point de pourcentage), mais elle a baissé dans l'ensemble de la population (- 3,5 points) et dans les familles immigrées (- 1,1 point). Les parents des familles mixtes restent donc proportionnellement les plus jeunes d'un recensement à l'autre.

Par ailleurs, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a connu une hausse plus forte entre 2006 et 2016 dans l'ensemble des familles du Québec (+ 4,0 points de pourcentage) et des familles mixtes (+ 2,8 points) que dans les familles immigrées (+ 0,6 point). Cela montre que la structure par âge des personnes immigrées est plus jeune que celle de l'ensemble de la population, alors que plusieurs d'entre elles sont issues de la catégorie d'immigration économique et participent activement à l'activité économique du Québec.

---

<sup>13</sup> C'est-à-dire celles dont tous les enfants biologiques ou adoptés sont ceux du couple. Cela inclut également les enfants vivant au sein d'une famille de recensement pour lesquels il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une famille intacte ou recomposée.

<sup>14</sup> Familles qui comprennent au moins un enfant conçu ou adopté par seulement un des conjoints avant la relation actuelle. La famille peut aussi comprendre des enfants biologiques ou adoptés issus de la relation actuelle. Si le conjoint actuel a adopté le(s) enfant(s) de l'autre conjoint, alors ce n'est plus une famille recomposée.

<sup>15</sup> En se référant à l'âge du parent le plus jeune dans le cas des familles composées de deux parents, ou du parent seul.

**Tableau 7**  
**Répartition des familles selon l'âge des conjoints au Québec, 2016**

| Âge du plus jeune des conjoints,<br>ou du parent seul |                    |                 |                           |
|---|--------------------|-----------------|---------------------------|
|   | Familles immigrées | Familles mixtes | Ensemble de la population |
| <b>2006 (%)</b>                                       |                    |                 |                           |
| Moins de 25 ans                                       | 2,5                | 4,8             | 4,3                       |
| 25 à 34 ans   | 18,0               | 24,4            | 17,7                      |
| 35 à 64 ans   | 63,8               | 61,5            | 65,1                      |
| 65 ans ou plus  | 15,7               | 9,3             | 12,9                      |
| Nombre total des familles (n)                         | 250 465            | 114 520         | 2 121 610                 |
| <b>2016 (%)</b>                                       |                    |                 |                           |
| Moins de 25 ans                                       | 1,2                | 3,8             | 3,3                       |
| 25 à 34 ans   | 16,6               | 23,9            | 16,8                      |
| 35 à 64 ans   | 65,9               | 60,2            | 63,1                      |
| 65 ans ou plus  | 16,3               | 12,1            | 16,9                      |
| Nombre total des familles (n)                         | 327 290            | 139 540         | 2 257 385                 |

Sources : Statistique Canada, recensement de 2016, CO-2010 tableaux C5 & C6 et recensement de 2006, commande CO- 0985, tableau B3, compilations spéciales du MIFI.

## Conclusion

Cette analyse présente un portrait évolutif des ménages et des familles immigrées et mixtes, basée sur les données des recensements de 2006 et 2016, et elle compare avec l'ensemble de la population du Québec. Elle révèle certaines caractéristiques déjà observées depuis plusieurs années.

Tout d'abord, la proportion des familles immigrées au Québec est en hausse de 2006 à 2016, reflétant l'augmentation du poids démographique de cette population. Les familles immigrées ou mixtes sont plus souvent composées d'enfants et ces derniers sont plus nombreux que dans la population générale. Par ailleurs, la proportion des familles sans enfant a diminué au cours de cette décennie dans les familles immigrées, alors qu'elle a connu une hausse dans l'ensemble de la population.

Les ménages se limitant à une seule famille sont majoritaires au Québec, tant au sein de la population générale que chez les personnes immigrées. Cependant, comme l'indiquent les recherches sur les ménages et les familles depuis les années 1990, les ménages comptant plus d'une famille sont plus nombreux et plus populeux chez les personnes immigrées.

On note également une plus grande monoparentalité chez les familles immigrées, autant en 2006 qu'en 2016, signe d'une tendance à la nucléarisation des ménages et des familles. Cette situation peut néanmoins représenter un état transitoire dans le processus d'immigration, car certaines personnes immigrantes arrivent seules et sont rejointes plus tard par leur conjoint et le reste de la famille.

Les couples immigrés sont plus souvent mariés que ceux des familles mixtes ou de l'ensemble de la population. Cependant, l'union libre est en hausse dans les familles immigrées, même si elle reste plus fréquente dans les familles mixtes et dans l'ensemble de la population. Les familles intactes sont aussi plus fréquentes aux deux recensements parmi les familles immigrées et mixtes que dans l'ensemble de la population. La recomposition familiale demeure partout très minoritaire.

Enfin, les analyses précédentes montrent que les familles mixtes présentent un profil particulier, entre les familles immigrées et les familles québécoises en général. Elles sont plus souvent sans enfant, homoparentales, recomposées, et les conjoints sont plus jeunes que ceux des familles immigrées ou de l'ensemble des familles du Québec, et ce, aux deux recensements.

## Références

Asselin, S. (2012), *Le logement et l'équipement ménager des ménages québécois en 2009*, Coup d'œil sociodémographique, no. 14, Institut de la statistique du Québec.

Bérubé, L. (2004), *Parents d'ailleurs, enfants d'ici. Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 276 p.

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) (2005), *Les immigrants récents des régions métropolitaines - Montréal. Un profil comparatif d'après le recensement de 2001*, Recherche et statistiques stratégiques, Gouvernement du Canada.

Denis Coze de Georgis, F. (2014), *Parcours d'insertion d'immigrants travailleurs qualifiés et transitions professionnelles vers de nouveaux domaines de formation*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, École de travail social.

De Villers, M-E. (2003), *Multidictionnaire de la langue française 4e édition*, Éditions Québec-Amérique Inc.

Duchesne, L. (2006), *La situation démographique au Québec — Bilan 2006*, Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec.

Jacob, A. et Bertot, J. (1991), *Intervenir avec les immigrants et réfugiés*, Montréal, Méridien.

Juneau, C., Lamoureux, J. P., Croisetitre, P., Roy, L., André, D., Duchesne, L. (1999), *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, ministère de la Famille et de l'Enfance, Gouvernement du Québec.

Hernandez, S. (2007), *Les hommes immigrants et leur vécu familial : impact de l'immigration et intervention*, Publications du centre de recherche et de formation, CSSS de la Montagne, 138 p.

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2019), *Bilan démographique du Québec*, édition 2019, 180 p.

Lazure, g., et C. Benazera (2006), *Devenir parent au Québec : le parcours des familles immigrantes dans la région de Québec*, Équipe de recherche PRISM, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, 73 p.

Michaud, A. (2017), *Portrait des ménages multigénérationnels québécois : une exploration des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, *Quelle famille ?* vol. 5, no 2, p. 1-13, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille.

Migration et ethnicité dans les interventions en santé et en services sociaux (METISS) (2016), *Entre-vues. METISS et ses recherches en action, Quand ça casse... Séparations de couples immigrants*, Entrevue avec Michèle Vatz-Laaroussi, Volume 7, no 4, Avril 2016, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, Institut universitaire au regard des communautés ethnoculturelles.

Milan, A., Laflamme, N. et Wong, I. (2015), *La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants*, *Regards sur la société canadienne*, avril, produit no 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, 19 p.

Ministère de la famille (2020), *Les familles immigrantes et mixtes au Québec. Un portrait statistique à partir du recensement de 2016*, *Quelle famille ? Bulletin sur les familles et les personnes qui les composent*, volume 7 no 1, Hiver 2020, Direction de la veille et des connaissances stratégiques.

Ministère de la famille (2016), *Les familles immigrantes au Québec. Quelques caractéristiques à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, *Quelle famille ? un bulletin d'information statistique*, volume 4 no 1, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) (2020), *Tableaux de l'immigration au Québec, 2015-2019*, Service de la recherche, de la statistique et de la veille, 50 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2019 a), *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2014-2018*, Direction de la recherche et de la statistique, 50 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2019 b), *Consultation publique 2019. La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022*. Cahier de consultation, Direction de la planification de l'immigration, 45 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2017), *Immigration et démographie au Québec 2015*, Direction de la planification, de la recherche et des statistiques, 31 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) (2015), *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2010-2014*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) (2011), *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2006-2010*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles (MICC) (2006), *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2001-2005*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Office québécois de la langue française (OQLF), 2019, *Le vocabulaire de l'immigration*, fiche terminologique « personne immigrante », [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=10452085](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=10452085), consultée le 15/01/2021).

Pelletier, P. (2013), *Fécondité des femmes immigrantes et descendantes d'immigrantes selon le statut conjugal au Québec*, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 71 p.

Renaud, J., Gingras, L., Vachon, S., Blaser, C., Godin, J-F., et Gagné, B. (2001), *Ils sont maintenant d'ici. Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*, Québec, Direction de la planification stratégique, ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration. (autre référence : Les Cahiers du Gres, 2 [1], 29–40. <https://doi.org/10.7202/009421ar>).

Serenac Zivanovic, J. et Vatz Laaroussi, M. (2014). Femmes réfugiées, veuves et divorcées au Québec : rapports intergénérationnels, transmissions et transformations. Collection Que savons-nous? (7), Québec, université Laval, ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale.

Saulnier, G. (2004). Immigration et parentalité, *Recherches sur la famille*, volume 5, numéro 2, p. 11-12.

Statistique Canada (2017), Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage007-fra.cfm>, consulté le 02/06/2020).

Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 2001. Adaptation : Institut de la statistique du Québec, Direction de l'édition et des communications. Mise à jour : 29 janvier 2003).

Street, M. C. (2015), *La relation entre la migration et la fécondité chez des immigrantes de première génération au Québec*, Thèse de doctorat, Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Centre Urbanisation Culture Société, Département de démographie.

Street, M. C. et Laplante, B. (2014), Pas plus élevée, mais après la migration. Fécondité, immigration et calendrier de constitution de la famille, *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 43, numéro 1, p. 5-203.

Van Pevenage, I. (2009), *Pour agir : comprendre les solidarités familiales. La recherche : un outil indispensable. Fiches synthèses de transfert de connaissances*, (sous la direction de R. B. Dandurand,

M. Kempeneers et Collab.), Montréal, partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles, INRS.

Vatz-Laaroussi, M., Koné, M., Gosselin, J., Gagné, A. & Valiquette-Tessier, S.-C. (2013), La transformation du lien familial - Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec. Collection Que savons-nous? (1), Québec, ARUC – Séparation parentale, recomposition familiale, Université Laval.

Vatz Laaroussi, M. et J-M. Messé A. Besson (2008), Être parent en situation d'immigration : défis, enjeux et potentiels, dans *Visages multiples de la parentalité*, sous la direction de C. Parent, S. Drapeau, M. Brousseau et È. Pouliot, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 223-253.

Vatz Laaroussi, M. et L. Rachédi (2008), Prospectives familles immigrantes 2007-2020. Les familles immigrantes au Québec en 2020 : une excroissance des familles québécoises ou une trame du tissu social, dans *La famille à l'horizon 2020*, sous la direction de G. Pronovost, C. Dumont et I. Bitaudeau, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 349-377.

Vatz-Laaroussi, M. (1993), Intervention et stratégies familiales en interculturel, *Service social*, vol. 42 (1).

## Annexe 1 - Notions et définitions

### Ménage

« Ménage réfère à une personne ou à un groupe de personnes qui occupe le même logement et n'a pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Le logement peut être un logement collectif ou un logement privé. Le ménage peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement), de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne vivant seule. Les membres du ménage qui sont temporairement absents le jour de référence sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel ». (Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage007-fra.cfm>, consulté le 01/06/2020).

### Famille

On définit la « Famille de recensement » comme un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints ; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires ; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. (Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam004-fra.cfm>, consulté le 03/06/2020).

### Statut d'immigration de la famille

De façon générale, on peut distinguer, suivant le statut d'immigration des conjoints,<sup>16</sup> :

- 1) Familles non-immigrées : les deux conjoints (ou le parent seul) sont citoyens canadiens de naissance.
- 2) Familles immigrées : les deux conjoints (ou le parent seul) sont des personnes immigrées (sont ou ont déjà été des immigrants reçus ou résidents permanents au Canada).
- 3) Familles de résidents non-permanents : les deux conjoints (ou le parent seul) sont des résidents non permanents au Canada (proviennent de l'étranger et n'ont pas le statut de résident permanent au Canada).
- 4) Familles mixtes : un des conjoints est une personne non immigrée et l'autre est une personne immigrée ou résidente non permanente.

---

<sup>16</sup> Seules les catégories 1), 2) et 4) sont analysées dans le présent rapport.